



INTEMPÉRIES
Effondrement de
bâtisses, glissement
de terrains
et tombée de
poteaux électriques

ALGÉRIE ET ITALIE

D'accord sur tout



© Photo : D.R

La «convergence de vues» entre l'Algérie et l'Italie sur toutes les questions d'intérêt commun a été relevée par le Président Abdelmadjid Tebboune, à l'issue d'un entretien, samedi, avec le Président italien, Sergio Mattarella. Ces relations sont «fortes» et seront «consolidées dans un avenir très proche», a affirmé le Président Tebboune. Ainsi, la visite d'Etat du président Mattarella, en Algérie, a tenu ses promesses. L'Algérie et l'Italie se sont accordées à consolider davantage leur partenariat «stratégique» et «renforcer» leurs relations de coopération «étroite» dans divers domaines et secteurs afin de faire face aux défis régionaux auxquels ils se trouvent confrontés.

p.2

LE PRÉSIDENT ITALIEN VISITE DES SITES CULTURELS

p.2



ATTAQUE CRIMINELLE DES FORCES DU
MAKHZEN CONTRE TROIS ALGÉRIENS

**Les appels
au resserrement
des rangs et au
renforcement du front
interne se multiplient**

p.3

MUSTAPHA KOUICI :



**«Lors des prochaines
rencontres,
les Verts seront
créatifs et même
impulsifs»**

p.16

GLASGOW

Moualfi participe à la COP26 de l'ONU sur le climat

La ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, participera du 7 au 12 novembre aux travaux de la COP26 de l'ONU sur le climat à Glasgow (Royaume-Uni), a indiqué, hier, un communiqué du ministère. La COP26 est «l'occasion de faire le point sur les résultats des travaux des précédentes conférences et réunion de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques cinq ans après l'Accord de Paris en vue d'un changement effectif et positif», a précisé la même source.

APN

Début aujourd'hui de l'examen du PLF-2022

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) entameront aujourd'hui l'examen du projet de loi de Finances (PLF-2022), alors que les réponses du Premier ministre, ministre des Finances sont programmées pour la séance de jeudi, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée.



COUR DE BLIDA

Abdelghani Hamel et Noureddine Berrachedi acquittés

La Cour de justice de Blida a acquitté, hier, l'ancien Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel et l'ancien chef de sûreté de la wilaya d'Alger, Noureddine Berrachedi, dans l'affaire d'abus de fonction. La présidente de l'audience a prononcé un acquittement pour Hamel et Berrachedi en leur présence, et ce, dans l'affaire d'abus de fonction. Il s'agit du verdict définitif après l'appel introduit auprès de la Cour suprême qui a accordé le pourvoi en cassation et renvoyé l'affaire auprès de la Cour de Blida.

Algérie et Italie

D'accord sur tout

La «convergence de vues» entre l'Algérie et l'Italie sur toutes les questions d'intérêt commun a été relevée par le Président Abdelmadjid Tebboune, à l'issue d'un entretien, samedi, avec le Président italien, Sergio Mattarella. Ces relations sont «fortes» et seront «consolidées dans un avenir très proche», a affirmé le Président Tebboune.

Ainsi, la visite d'Etat du Président Mattarella, en Algérie, a tenu ses promesses. L'Algérie et l'Italie se sont accordées à consolider davantage leur partenariat «stratégique» et «renforcer» leurs relations de coopération «étroite» dans divers domaines et secteurs afin de faire face aux défis régionaux auxquels ils se trouvent confrontés.

«Nous nous sommes mis d'accord sur tout», a déclaré le Président Tebboune, qui a animé conjointement un point de presse avec le Président Mattarella, notant une concordance de vues entre l'Algérie et l'Italie en matière de coopération économique, notamment dans le domaine des petites et moyennes entreprises, un tissu industriel faisant la réputation de l'Italie. Le Président Tebboune a exprimé, à ce propos, son «optimisme» quant à la prochaine réunion du Haut comité algéro-italien de sortir avec des résultats «positifs». Il s'est félicité, à cette occasion, des relations d'«amitié fortes et solides» existantes entre les deux pays, tout en rappelant que ces relations sont «très anciennes» et se sont renforcées durant la Guerre de libération nationale, sans oublier les aides de l'Italie à l'Algérie lors de la décennie noire, «un des rares pays à nous avoir soutenu», durant cette époque, a-t-il fait observer.

Il a également indiqué avoir abordé avec son homologue italien les questions régionales et internationales, relevant une «convergence de vues» notamment sur le dossier libyen.

De son côté, le Président Mattarella, a affirmé que «les relations algéro-italiennes sont solides, anciennes et stratégiques, et nous travaillons afin de les renforcer et de les consolider davantage», soulignant que les deux pays veulent élargir la coopération bilatérale à divers domaines, autres que ceux traditionnels.

«Nous voulons également renforcer notre coopération culturelle», a-t-il dit, tout en exprimant



■ Samedi, lors d'un dîner offert au Palais du peuple, par le Président Tebboune en l'honneur de son homologue italien, les deux Présidents se sont échangés les médailles de l'Ordre du mérite. (Photo:DR)

son souhait de voir se tenir dans un avenir proche le Haut Comité algéro-italien qui va contribuer à booster la coopération bilatérale. Le Président italien a fait savoir que les entretiens ont porté également sur les efforts de son pays à amener l'Union européenne à jouer un rôle clé dans le Sud de la Méditerranée, considéré comme une porte sur l'Afrique et où l'Al-

gérie est, a-t-il soutenu, le «point focal». Samedi, lors d'un dîner offert au Palais du peuple, par le Président Tebboune en l'honneur de son homologue italien, les deux Présidents se sont échangés les médailles de l'Ordre du mérite. Dans son allocution, Tebboune a estimé que la visite de son homologue italien en Algérie est «l'occasion de nous remé-

morer notre histoire commune qui a imprimé les relations établies entre les deux pays qui traduisent notre détermination à œuvrer ensemble à les hisser vers des horizons plus larges». Soulignant l'importance des relations multidimensionnelles algéro-italiennes, le Président Tebboune s'est adressé au Président italien : «Votre visite vient inaugurer une nouvelle ère marquée par une ambition commune de promouvoir nos relations bilatérales et insuffler une nouvelle dynamique au dialogue et à la coopération stratégique», et ce, à la faveur des «acquis réalisés par le partenariat algéro-italien, notamment dans le cadre de l'accord d'amitié, de coopération et de bon voisinage liant les deux pays depuis 18 ans».

A cette occasion, le Président Tebboune a offert à son homologue un cheval pur-sang arabe. Hier, le Président italien est arrivé à la mi-journée à l'aéroport Rabah Bitat de Annaba à la tête d'une importante délégation. Accompagné du côté algérien par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et la ministre de la Culture et des Arts, Wafa Chaïal, le Président Mattarella a été accueilli à sa descente d'avion par le Premier ministre et ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, et le wali de Annaba, Djamel Eddine Brimi, ainsi que le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, les sénateurs, les députés, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Bouni, le président de l'assemblée populaire de wilaya (APW) et les autorités civiles et militaires.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

L. A.

REPÈRE

11^{ème} session de la commission mixte algéro-turque

Coopération économique, scientifique et technique au menu

Le ministre de l'Energie et des Mines co-présidera la 11^{ème} session de la commission mixte algéro-turque de coopération économique, scientifique et technique

La 11^{ème} Session de la Commission mixte Intergouvernementale algéro-turque de Coopération Economique, Scientifique et Technique, se tiendra les 9 et 10 novembre 2021, sous la co-présidence de M. Mohamed Arkab, ministre de l'Energie et des Mines, et M. Fatih Dönmez, ministre turc de l'Energie et des Ressources Naturelles. En marge de ces travaux il est prévu l'organisation d'un forum d'hommes d'affaires dédié à l'énergie et aux mines en présence des deux ministres au niveau de l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration (Eshra) Aïn Benian.



Cette 11^{ème} session se tient en application de l'Accord de Coopération Economique, Scientifique et Technique signé entre l'Algérie et la Turquie le 20 octobre 1983, ce mécanisme de coopération bilatérale permettra aux deux pays de faire une évaluation de cette coopération depuis la dernière session tenue à Istanbul en septembre 2012 et d'examiner les voies et moyens de son renforcement dans tous les domaines d'intérêt commun. Elle sera précédée par des réunions techniques au niveau des experts des deux pays, le 9 novembre 2021.

Les travaux de la commission interviennent dans un contexte marqué par l'évolution positive que connaissent les relations entre l'Algérie et la Turquie et la volonté des deux pays de développer et de renforcer les relations de coopérations bilatérales sur le plan économique, commercial, culturel, scientifique et technique.

Attaque criminelle des forces du Makhzen contre trois Algériens Les appels au resserrement des rangs et au renforcement du front interne se multiplient

La classe politique et le mouvement associatif continue de réagir à l'agression, criminelle, sur l'axe Nouakchott (capitale de la Maurétanie) / Ouargla par les forces d'occupation marocaines, qui a fait, le 1^{er} novembre, trois victimes parmi les ressortissants algériens.

Appelant au resserrement des rangs et au renforcement du front interne. Après les dénonciations, jeudi dernier, de cette attaque criminelle des forces du Makhzen marocain, des Instances, organisations et associations, appelant à la mobilisation autour des institutions de l'Etat, c'était au tour des partis politiques et des associations nationales de condamner, vigoureusement, ce lâche assassinat. L'agression barbare dont ont été victimes trois ressortissants algériens tués par un pays voisin qui se laisse entraîner par des ambitions expansionnistes en coordination avec les ennemis traditionnels de l'Algérie, en tête desquels l'entité sioniste prouve, encore une fois, la haine cachée du régime du Makhzen et ses tentatives de détourner l'attention sur les véritables problèmes internes et la souffrance des citoyens marocains, note le Mouvement de l'entente nationale (MEN) dans un communiqué.

« L'Algérie a toujours été visée par les provocations de ce pays voisin qui ne cesse de faire fi des résolutions de la légalité internationale, en occupant illégalement le territoire sahraoui et en déplaçant un peuple sans défense », lit-



«Le peuple algérien qui est à quelques encablures d'une échéance démocratique importante, ne ménagera aucun effort pour préserver son unité territoriale». (Photo : D.R)

on à travers ce communiqué. L'Algérie, a poursuivi la même source, n'hésitera pas à protéger ses ressortissants, où qu'ils soient et en toutes circonstances.

Saluant, au passage, la décision souveraine de l'Etat algérien venue à point nommé et appelant au resserrement des rangs et au renforcement du front interne en vue de relever le défi et de faire face aux complots étrangers ourdis contre notre pays.

« Le MEN condamne fermement l'agression barbare dont ont été victimes trois ressortissants algériens tués par un pays voisin alors qu'ils assuraient la liaison Nouakchott-Ouargla, et alors que le peuple algérien célébrait dans la joie le 67^{ème} anniversaire du déclenchement de sa Glorieuse Révolution du 1^{er} novembre ».

De son côté, la Fédération natio-

nale de la société civile a estimé que le régime, suppôt, du Makhzen qui a laissé l'entité sioniste s'insinuer dans ses appareils, paie le prix de ses viles tentatives de s'en prendre à l'Algérie en faisant appel à ses ennemis traditionnels pour déstabiliser la région toute entière et provoquer une guerre par procuration et détourner ainsi l'attention de ses camouflés et ses écueils diplomatiques.

« Cette escalade par le régime du Makhzen sert les agendas de pays étrangers connus pour leur hostilité envers l'Algérie, notamment après l'échec de toutes les manœuvres visant l'unité et la stabilité du pays », lit-on à travers un communiqué.

Pour la Fédération nationale de la société civile, le régime marocain tente d'exporter ses multiples crises intérieures sur fond de ré-

volte de son peuple opprimé qui rejette ses politiques et d'une situation économique déplorable qui renforce les revendications antimonarchiques.

« Le peuple algérien qui est à quelques encablures d'une échéance démocratique importante, ne ménagera aucun effort pour préserver son unité territoriale et soutenir la haute autorité du pays dans toute décisions qu'elle jugera appropriée de même qu'il continuera à appuyer son Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, et qui est aujourd'hui une force de dissuasion régionale qui protège les intérêts vitaux de l'Algérie et préserve sa sécurité, sa stabilité et l'intégrité de ses frontières », a poursuivi la même source.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Evacuation

Transfert des dépouilles des ressortissants algériens cibles d'une agression marocaine

Les dépouilles des trois ressortissants algériens victimes d'une agression des forces d'occupation marocaines sur l'axe routier Ouargla/Nouakchott, ont été transférées dimanche de l'hôpital mixte Si El-Haouès à Tindouf pour les évacuer vers leur wilayas d'origine.

Les corps des trois victimes ont été ainsi transportés à l'aéroport Commandant Farradj de Tindouf pour être acheminés vers leurs wilayas d'origine pour y être inhumés.

Les trois ressortissants algériens avaient été assassinés dans un bombardement barbare de leurs camions, alors qu'ils faisaient la liaison Nouakchott-Ouargla, dans un mouvement naturel d'échanges commerciaux entre les peuples de la région.

Agence

Campagne électorale

Appels au changement et à plus de prérogatives aux P/APC

Des responsables de partis politiques engagés dans le scrutin du 27 novembre prochain pour le renouvellement des Assemblées communales populaires (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW) ont appelé au changement, à la rupture avec les anciennes pratiques mais aussi et surtout à plus de prérogatives aux P/APC ainsi qu'à l'élargissement des pouvoirs des élus afin qu'ils puissent, disent-ils, répondre aux préoccupations des citoyens.

La présidente de Tajamou Amal El Djazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a mis en avant, à partir de Chlef, lors de son meeting électoral, la nécessité de former les futurs élus pour leur permettre d'assurer une meilleure gestion des assemblées élues locales et un développement de leur région à même de répondre aux besoins de leurs citoyens. Soulignant, au passage, l'importance de ce rendez-vous électoral, ultime étape pour le parachèvement du processus d'édification des institutions de l'Etat et appelant les citoyens à se ranger derrière les

autorités du pays et ses institutions pour faire face aux complots fomentés contre l'Algérie et sa stabilité.

De son côté, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a estimé, avant-hier samedi, à Annaba, que relever le défi du véritable développement local et la concrétisation d'une prospérité sociale palpable demeurent tributaires d'une gouvernance locale qui prenne en charge les préoccupations des citoyens.

«Le temps était venu de réactiver le rôle des élus locaux dans la gestion des affaires locales et leur engagement au service de l'intérêt général», a-t-il indiqué lors d'un meeting populaire animé dans le cadre de la campagne électorale pour les élections locales du 27 novembre courant au Palais de la Culture et des arts Mohamed Boudiaf, affirmant que le temps de la représentation fictive est révolu.

Le RND, a-t-il poursuivi, s'oriente aujourd'hui vers la mobilisation des compétences pour dégager une génération d'élus qui œuvre

à semer les graines de gouvernance dans la conduite des affaires communales et l'exploitation des ressources locales pour parvenir à une véritable prospérité sociale. «Les enjeux sont grands et les défis auxquels fait face l'Algérie exigent la mobilisation de toutes les classes sociales pour bâtir le pays et consolider le front intérieur», a fait remarquer Tayeb Zitouni, appelant, au passage, les militants de son parti à accompagner les jeunes candidats pour former une génération de jeunes élus qualifiés.

Auparavant, Tayeb Zitouni a proposé, à partir de Tébessa, l'élargissement des prérogatives dévolues par la loi aux présidents des APC afin qu'ils puissent prendre des décisions fermes en matière de développement local et à tous les niveaux, et afin de leur permettre, a-t-il ajouté, d'accomplir convenablement leur mission et se montrer à la hauteur des attentes des électeurs, lesquels aspirent à des changements et à une rupture avec les anciennes pratiques.

R.M.

ONU

Affaire de l'assassinat des trois Algériens

L'ONU confirme la thèse de l'Algérie

Intervenant devant les journalistes au sujet de la mort de trois Algériens qui se dirigeaient vers la Mauritanie par voie terrestre, le porte-parole adjoint du SG de l'ONU, Farhan Haq a indiqué que les victimes ont été tuées à proximité de Bir Lahlou dans le territoire sahraoui.

Comme l'avaient indiqué plusieurs sources médiatiques, l'assassinat des trois camionneurs algériens par une arme sophistiquée a eu lieu dans le territoire sahraoui, près de Bir Lahlou. Cette information a été confirmée par l'ONU, apportant un démenti cinglant aux mensonges relayés par les médias marocains sur le lieu de l'agression pour occulter la responsabilité du Maroc dans ce crime.

«Nous pouvons maintenant confirmer que le site (du bombardement) se trouve dans la partie orientale du Sahara occidental près de Bir Lahlou», a déclaré le porte-parole adjoint du SG de l'ONU, Farhan Haq, au cours d'un point de presse. «La Mission (Minurso) a observé deux camions portant des plaques d'immatriculation algériennes stationnés parallèlement l'un à côté de l'autre. Les deux camions ont subi d'importants dommages ont été carbonisés», a-t-il ajouté à une question biaisée d'un journaliste qui a tenté sciemment de semer l'amalgame sur le lieu du bombardement des trois citoyens algériens. Ce constat a été établi par une patrouille de la Minurso, dépêchée au lieu de l'attaque le 3 novembre, soit 24 heures après en avoir été informée, selon le porte-parole adjoint. Les précisions apportées par l'ONU démasquent les médias marocains qui ont tenté, en vain, de dégager la responsabilité du Maroc dans cette attaque ignoble contre des civils, en prétendant que les trois camionneurs algériens se trouvaient dans la zone tampon démilitarisée, sous surveillance de l'ONU, qui divise le Sahara occidental. Des mensonges grossiers, si on considère que la zone de Bir Lahlou est située à plus de 70 km du mur de sable érigé par le Maroc d'où commence la zone tampon, précise l'ambassadeur sahraoui à Alger, Abdelkader Taleb Omar.

En somme, l'assassinat des trois Algériens a suscité le mécontentement du peuple algérien. Les victimes qui sont des commerçants résidents dans le Sud du pays, avaient l'habitude d'emprunter cet itinéraire pour se rendre en Mauritanie afin d'exporter ou d'importer leurs marchandises. Cette fois-ci, leurs camions étaient la cible d'un bombardement qui leur a ôté la vie.

Moncef Redha

Intempéries

Effondrement de bâtisses, glissement de terrains et tombée de poteaux électriques

Les très fortes intempéries qui ont été enregistrées dans nombre de wilayas du pays surtout dans le Nord, ont engendré des dégâts. Les pompiers ont eu fort à faire avec les intempéries.

Les régions Nord notamment les wilayas d'Oum El-Bouaghi, Oran, Chlef, Tipasa, Souk Ahras, Relizane, Mostaganem, Alger, Tiaret, Ain Defla et Mascara où les services de la Protection civile ont effectué plusieurs opérations de pompage et d'épuisements des eaux pluviales à l'intérieur d'habitations et édifices publics et privés et aussi des opérations de sauvetage et d'assistance aux personnes en danger et au niveau wilaya d'Oum El-Bouaghi où une personne a été sauvée à l'intérieur de son habitation inondée à Mechtet Ain El Aoura », note la direction générale de la Protection civile.

Les chutes de pluies qui sont une denrée très précieuse peuvent engendrer des dégâts. C'est ce que les pompiers ont constaté. Dans la wilaya d'Oran, plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales dans les communes d'Oran, Es-Senia et Bethioua, notamment le dégagement d'un véhicule cerné par les eaux pluviales dans la commune de Belkaïd, notent les pompiers. Dans la wilaya de Chlef, opérations d'épuisements et pompages des eaux pluviales dans 18 habitations et édifices à travers les communes de Chlef, Sidi Akacha, Zeboudja, Tadjena, Abou El Hassan, Ain Merane, Ténès, Oued Sly sans enregistrer de dégâts. Dans la commune de Taourirt, le chemin communal 102 a été coupé suite à un glissement de terrain, précisent les pompiers. Dans la wilaya de Tipasa, 6 opérations d'épuisements et pompages des eaux pluviales dans



■ Les pluies orageuses qui se sont abattues dans plusieurs wilayas et communes du pays, ont causé plusieurs glissements de terrains et inondées des habitations. Comme à son habitude, la Protection civile était présente. (Photo : DR)

des maisons et édifices publics à travers les communes d'Ahmer El Ain, Gouraya, Menaceur, Nador. Dans la commune de Douaouda, un glissement de terrain à proximité d'une habitation où on ne déplore pas de victime. A Hadjout, chute de 02 poteaux électriques sur la RN° 42 reliant Hadjout et Bourkika sans faire de victime, note la direction générale de la Protection civile. Dans la wilaya de Relizane, commune d'Oued Djemaâ, la RN° 04 difficile à la circulation. A Oued Rhiou, la RN° 90 difficile à la circulation suite à la montée des eaux, ainsi que dans la commune d'Ouarizane. Des opérations d'épuisements des eaux effectués la Protection civile au niveau des communes d'Oued Rhiou et El Hamadna avec le sauvetage d'un enfant coincé dans un véhicule à la cité des 122 logements à Mazouna ainsi que le

sauvetage de 03 personnes cernées par les eaux pluviales dans une habitation dans la commune d'El Hamadna, note la Protection civile. Dans la wilaya de Souk Ahras, commune de Souk Ahras, plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales infiltrées à l'intérieur d'habitations. Dans la wilaya de Mostaganem, à Salamandre, chute d'un poteau d'éclairage au niveau du rond point. A Bouguirat, dégagement d'un véhicule bloqué dans la boue, ainsi qu'à Ain Boudinar dégagement d'un véhicule bloqué dans la boue. Dans la commune de Mostaganem et à Médéa, effondrement d'un mur sans enregistrer de victime d'un immeuble à la cité Ahmed Ferrah, sans faire de victimes, note la Protection civile. Dans la wilaya d'Alger commune

d'El Achour, glissement de terrain à l'entrée d'un bâtiment au lieu dit URBA. A Bach Djerrah, chute d'un arbre sur un bidonville à la cité La Glaciaire sans enregistrer de victimes. Dans la commune de Rouiba, épuisements des eaux pluviales par la Protection à la cité El Merdja. Dans la wilaya de Tiaret, commune de Tiaret, épuisements et pompage des eaux pluviales à l'intérieur de trois habitations. A Takhemaret, dégagement de 02 véhicules coincés sur la route wilaya de Mascara. Glissement de terrain sur la RN 6 reliant les communes de Hacine et Mascara ainsi que la RN° 17 reliant les communes de Hacine et d'El Mohamadia sans enregistrer de dégâts humains. Les glissements de terrain, lors

Sofiane Abi

STOCKAGE

Barrages

Augmenter les capacités de stockage à 9 milliards de m³

Après des mois de stress hydrique, le Gouvernement tente de faire en sorte que cette situation ne se reproduise plus pour le citoyen algérien. C'est ce qu'a fait entendre, samedi à Alger, le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni, en annonçant que son secteur comptait porter les capacités de stockage des barrages à 9 milliards de mètres cubes à court terme.

Cet objectif sera atteint après le parachèvement des travaux de réalisation de cinq nouveaux barrages qui porteront leur nombre total à 85, a précisé M. Hasni devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du débat du projet de loi de Finances (PLF) 2022. Il s'agit du barrage de Bouzina (Batna) d'une capacité de 18 millions de mètres cubes, celui de Boukhroufa (El-Tarf) d'une capacité de 125 millions de mètres cubes, du barrage de Djedra (Souk Ahras) d'une capacité de 35 millions de mètres cubes, du barrage de Souk N'tlata (Tizi Ouzou) d'une capacité de 90 millions de mètres cubes et du barrage de Sidi Khelifa (Tizi Ouzou) d'une capacité de 35 millions de mètres cubes, a fait savoir le ministre. Les services des Ressources en eau ont, en parallèle, lancé plusieurs opérations de dévasement de barrages pour augmenter leurs capacités de stockage, a-t-il ajouté. M. Hasni a également fait état d'une étude portant sur 34 sites potentiels pouvant abriter des barrages d'une capacité prévue de 2,6 milliards de m³ et de l'identification de 300 sites pour la réalisation de petits barrages pour atteindre une capacité de stockage totale de 12 milliards de m³ à l'horizon 2030.

Concernant les eaux souterraines, le premier responsable du secteur a rappelé que l'Algérie compte 281.000 forages produisant 6,6 milliards de mètres cubes par an. Il a ajouté dans le même contexte qu'il sera procédé à la valorisation des systèmes des eaux souterraines, et ce, à travers quatre grands transferts qui permettront de transférer 500 millions de m³ annuellement, à savoir, le projet de transfert des eaux de Oued Namous dans la wilaya de Béchar vers la ville de Kenadsa et la plaine d'Abadla, le projet de transfert depuis Ghardaïa vers Biskra, Batna, Boussaâda et de M'sila, le projet de transfert depuis Ghardaïa vers Djelfa, Tiaret et M'sila et le projet de transfert depuis la région d'Adrar vers la wilaya de Tindouf (destiné à satisfaire les besoins de l'exploitation minière à Ghar Djebilat et les besoins de la population de la wilaya en eau potable. Le ministre a également relevé la nécessité de développer le choix de la réutilisation des eaux usées assainies, ajoutant que l'Algérie disposait, en la matière, de 200 systèmes d'épuration des eaux usées et procédait à l'épuration de 500 millions de m³ annuellement.

Djamila Sai

Exposition internationales

Un programme de participation «riche» mis en place

Le ministère du Commerce a procédé, au titre de deux années 2022-2023, à la mise en place d'un programme, «riche», dans le but de participer à plus de 50 expositions internationales.

En effet, le ministre du Commerce M. Rezig a indiqué avant-hier que le programme des participations s'inscrit dans le cadre de, la consolidation de la place stratégique de l'Algérie, en vue de l'ériger en la porte de l'Afrique pour le partenariat et le développement socio-économique avec les différents partenaires et les ensembles régionaux et internationaux ». Dans son allocution d'ouverture de la 1^{ère} édition d'Algeria Investment Conference (Conférence d'Algérie sur l'investissement), que Rezig a mis en exergue la participation prévue des opérateurs algériens dans les différentes expositions et manifestations qui seront organisées en Algérie et en Afrique, dont la Foire de la production algérienne (FPA) au mois de décembre et la manifestation "Assihar", à Tamanrasset, ainsi que deux foires au Sénégal et en Afrique du Sud. Une participation qui vise, ajoute-t-il à promouvoir les

produits nationaux, rappelant ainsi la création du fichier des productions nationales qui renferme plus de 10.200 opérateurs et 388.000 produits nationaux. Cette base de données sera mise à la disposition de tous les opérateurs, précise le même responsable ajoutant qu'à travers laquelle, les importations seront rationalisées et les opérateurs pourront acquérir les productions localement au lieu de les importer. Elle vise, selon lui, à fournir « un regard clair et minutieux des capacités productives nationales », au profit des acteurs algériens chargés de la diplomatie économique.

Dans le même sillage, Rezig a révélé que l'enjeu majeur pour le Gouvernement consiste actuellement à garantir la pérennité de la croissance enregistrée en matière d'exportations hors hydrocarbures pour les années à venir. «L'Algérie qui prévoit une hausse de ses exportations hors hydrocarbures à plus de 4 milliards USD à fin 2021, mise sur la pérennité de cette croissance», a-t-il ajouté en marge du Salon "Algeria investment conference", organisé au Centre international des conférences

(CIC) d'Alger. Il a en outre rappelé que les exportations algériennes hors hydrocarbures ont franchi en 2020 le seuil de deux (2) milliards USD, avant de s'élever en 2021 à 3,4 milliards USD jusqu'au mois de septembre, pour passer d'ici à la fin de l'année en cours à 4 et 4,5 milliards USD.

«Nous espérons que ces chiffres vont doubler et maintenir leur croissance pour les années à venir», a-t-il ajouté. M. Rezig a indiqué que ces données permettent à l'Algérie d'augmenter son quota sur le marché africain, estimé à 300 milliards USD. A l'occasion, il a affirmé que l'Algérie mise sur la participation des opérateurs algériens aux différents Salons et manifestations qui seront organisés en Afrique en vue de promouvoir les produits nationaux, notamment en Afrique du Sud et au Sénégal. Evoquant la stratégie de la promotion des exportations, le ministre a rappelé la large opération d'assainissement des différents textes juridiques régissant ce domaine. Enfin, M. Rezig a souligné que ce chantier était toujours ouvert, avec un taux d'avancement dépassant les 70%.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Dispositifs médicaux

Adapter les lois aux développements survenus dans le secteur de la santé

Des experts en pharmacie ont appelé, samedi à Alger, à la mise en conformité et l'adaptation des lois sur les dispositifs médicaux aux développements survenus dans les deux secteurs sanitaire et pharmaceutique, et ce «pour protéger le patient et répondre à ses besoins». A ce titre, l'experte et consultante en dispositifs médicaux au ministère de l'Industrie pharmaceutique, Fouzia Haroui a souligné, lors d'une rencontre de formation, la nécessité d'assurer la conformité et l'adaptation des lois relatives aux dispositifs médicaux aux développements survenus dans les deux secteurs sanitaire et pharmaceutique, notamment au regard de la situation épidémiologique marquée par la propagation de la pandémie de Covid-19, et ce pour améliorer le système national de santé et répondre aux besoins du patient». L'objectif de cette rencontre, ajoute-t-elle, étant de mettre en vigueur les lois relatives aux dispositifs médicaux prévus dans la loi sanitaire 2018 et celles promulguées par les pouvoirs publics coïncidant avec l'apparition du Coronavirus (Covid-19), et ce dans le but de répondre aux besoins des citoyens en matière de ces dispositifs. Elle a par ailleurs précisé que tous les établissements présents à cette rencontre «bénéficieront de l'orientation afin de s'enquérir des moyens relatifs à l'accompagnement d'utilisation de ces dispositifs, conformément aux lois en vigueur, en vue de bénéficier de l'homologation, l'enregistrement et la conformité». Et d'ajouter que les pouvoirs publics «ont précédemment approuvé l'importation de ces dispositifs médicaux. Néanmoins, le marché des produits pharmaceutiques a connu ces dernières années une évolution à la faveur de l'apparition de plusieurs producteurs locaux des bandelettes de test de glycémie, de certains dispositifs relatifs aux analyses rapides, des bavettes et des gants, en riposte à la crise sanitaire marquée par la propagation du Coronavirus, ainsi que d'autres dispositifs utilisés dans plusieurs spécialités médicales, ce qui nécessite, souligne-t-elle, un accompagnement de l'adaptation et la mise en conformité des lois».

Intempéries

Les citoyens appelés à davantage de prudence et de vigilance

La Direction générale de la Protection civile a appelé, avant-hier dans un communiqué, les citoyens à davantage de prudence et de vigilance suite au bulletin météorologique spécial (BMS) prévoyant de fortes chutes de pluies sur les régions côtières et intérieures du pays pouvant atteindre ou dépasser localement 120 mm.

«Suite au bulletin météorologique spécial (BMS) de catégorie Orange émis par l'Office national de la météorologie prévoyant de fortes chutes de pluies sur les régions côtières et intérieures du pays, où les quantités attendues de pluie sont estimées entre 60 et 80 mm et pouvant dépasser 120 mm, la direction générale de la Protection civile (DGPC) appelle les citoyens à davantage de prudence et de vigilance et à suivre les consignes de sécurité», a précisé la même source.

La DGPC a appelé les citoyens à suivre les bulletins météorologiques sur les médias et les



réseaux sociaux, à s'éloigner des oueds et des poteaux électriques et à éviter les crues et les zones inondées, aussi bien pour les piétons que pour les véhicules.

Les citoyens sont appelés également à dégager les cours d'eau à travers le nettoyage des avaloirs qui se trouvent devant leurs domiciles ou lieu de travail sans pour autant prendre le risque de curage des canaux d'assainissement, a recommandé la même source qui a appelé les citoyens à se

mettre à l'abri dans des lieux sûrs, à éviter de sortir de chez eux ou de conduire leurs véhicules, sauf en cas de nécessité, tout en respectant les règles de conduite sécurisée dans de telles conditions. Dans le même contexte, les services de la Protection civile ont exhorté les conducteurs de véhicules à respecter les règles de conduite en veillant à observer la distance de sécurité et à réduire la vitesse en vue d'éviter les accidents de circulation.

Entretien au Der Spiegel

Tebboune réaffirme la volonté de l'Etat de poursuivre la lutte contre la corruption

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé la volonté de l'Etat de poursuivre la lutte contre la corruption à travers la moralisation de la vie publique et la consolidation de la bonne gouvernance, ainsi que la consécration de la transparence et de l'intégrité dans la gestion des deniers publics.

«Notre priorité est de moraliser l'administration et le monde des affaires», a-t-il déclaré à l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, précisant que les autorités du pays «luttent, depuis deux ans, contre ce fléau».

Le chef de l'Etat, a réitéré la volonté de la récupération de l'argent public détourné et placé à l'étranger, affirmant que «ce qui s'est passé au niveau du plus haut sommet de l'Etat était une dilapidation impardonnable des richesses du pays», et que cela était «nuisible pour les citoyens».

Il a souligné, dans ce contexte, que la stratégie de lutte contre la corruption adoptée, depuis son accession à la présidence de la République, repose sur «la lutte contre l'argent sale», rappelant que l'Algérie a adopté «une nouvelle Constitution

qui donne plus de droits aux citoyens» et procède, actuellement, à «la réorganisation de la Cour des comptes». Evoquant les mesures prises pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, le président Tebboune a rappelé qu'il avait décidé d'exonérer les salaires inférieurs à 30.000 de DA de l'impôt sur le revenu global (IRG) et d'augmenter le salaire national minimum garanti (SNMG), faisant remarquer qu'un «intérêt particulier» est accordé aux zones rurales, jusque-là oubliées, pour améliorer les conditions de vie des citoyens.

INFO EXPRESS

Drogue

Une bande criminelle arrêtée à la nouvelle ville de Sidi Abdallah

Les éléments de la Gendarmerie nationale à Alger ont mis hors d'état de nuire, dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, une bande qui opérait au niveau de la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Alger), indique samedi un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toute ses formes dont le démantèlement des bandes de quartiers qui s'adonnent au trafic de drogues dans les différents quartiers de la capitale, les éléments de la Gendarmerie nationale (Alger) ont interpellé les membres d'une bande qui opérait dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah», précise le communiqué.

COP26

L'Algérie pour un financement convenable des projets environnementaux

L'Algérie plaide dans le cadre de sa participation à la 26e Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui a débuté dimanche passé à Glasgow (Ecosse), pour la nécessité d'assurer les financements nécessaires à la réalisation des différents projets qui visent la réduction des émissions carboniques ainsi qu'au transfert des technologies en lien avec ce domaine, a indiqué un responsable au ministère de l'Environnement. Dans une déclaration à la presse, le sous-directeur des changements climatiques au ministère, Abderahmane Boukadoum a estimé qu'assurer un financement adéquat représentait «la pierre angulaire» sur laquelle sont fondées toutes les démarches visant à lutter contre le changement climatique. Partant, l'Algérie invite, lors de sa participation à la Conférence de Glasgow, les pays développés qui sont, historiquement parlant, à l'origine du phénomène de l'effet de serre, à honorer les engagements énoncés dans la convention-cadre des Nations unies, notamment en ce qui a trait au financement des projets qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques, affirmant que ceci représente «une question extrêmement impérieuse». Le responsable a rappelé, dans ce cadre, que les grands pays industriels à l'origine de l'effet de serre, avaient promis aux pays en voie de développement impactés par le phénomène, un financement estimé à 100 milliards USD pour la réalisation de projets à même de consolider leurs capacités de lutte contre les changements climatiques, dont les effets se manifestent plus que jamais, à savoir (inondations répétitives, feux de forêts, vagues de chaleur, etc.).

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc...).

MOB : 05 59 31 19 67.

L'ex-Président tunisien qualifie le gouvernement de régime dictatorial

La Tunisie lance un mandat d'arrêt international contre Moncef Marzouki

L'ancien président tunisien, Mohamed Moncef Marzouki, est désormais réclamé par les hautes autorités tunisiennes qui ont introduit un document d'arrêt international à son encontre.

Moncef Marzouki, ex-président tunisien, aujourd'hui devenu opposant et ennemi juré de l'actuel président de la République tunisienne, Kais Saïed, s'est vu retirer son passeport diplomatique le mois d'octobre dernier après avoir exhorté la France à mettre fin au soutien à la Tunisie sous le mandat de Kais Saïed. En tout état de cause, la Tunisie a lancé un mandat d'arrêt international contre Mohamed Moncef Marzouki, qui a été président par intérim du pays entre 2011 et 2014, selon une source judiciaire citée par l'agence TAP tunisienne. Cette évolution intervient quelques semaines après que le président de la République, Kais Saïed, a déclaré Marzouki ennemi de l'État en révoquant son passeport diplomatique. La décision de Saïed est survenue après que Marzouki a appelé la France à mettre fin à son soutien au pays d'Afrique du Nord sous la direction de l'actuel président. L'ancien président, qui se trouve actuellement en France, a qualifié le gouvernement de Saïed de régime dictatorial et a déclaré que Paris devrait rejeter tout soutien à ce régime et à cet homme qui a comploté contre la révolution et aboli la constitution. Peu de temps après, Saïed a demandé au ministre tunisien de la Justice d'ouvrir une enquête sur les allégations selon lesquelles Marzouki aurait conspiré contre la sécurité de l'État. « Je vais retirer son passeport diplomatique, car il fait partie des ennemis de la Tunisie. Il ne peut pas utiliser ce privilège pour visiter les capitales et nuire aux intérêts tunisiens. La Tunisie est un État libre et indépendant et il ne peut y avoir aucune ingérence dans ses affaires. Certains ont utilisé refuge à l'étranger pour attaquer les intérêts tunisiens », a déclaré Saïed. Le président Tun-



■ Moncef Marzouki, ex-président par intérim de la République tunisienne entre 2011 et 2014.

sien a dévoilé un nouveau gouvernement le 11 octobre 2021 des mois après avoir démis de ses fonctions le Premier ministre, gelé les activités parlementaires et repris le pouvoir judiciaire. Fin septembre,

il a annoncé qu'il gouvernerait par décret, écartant certaines parties de la constitution du pays, ce qui a déclenché des protestations à Tunis. Des milliers de partisans de Saïed ont également or-

ganisé des contre-manifestations pour soutenir sa politique en espérant sortir le pays d'années de stagnation économique et de paralysie politique, a-t-on informé de même source.

Okï Faouzi

Irak : le Premier ministre irakien échappe à une tentative d'assassinat au drone

Le Premier ministre Moustafa Al Kazimi a échappé durant la nuit de samedi à dimanche à une tentative d'assassinat au moyen de trois drones piégés qui ont visé sa maison à Bagdad, capitale de l'Irak. Après avoir sorti indemne de cette tentative d'assassinat, le Premier ministre irakien, Moustafa Al Kazimi, a réagi sur Twitter en appelant ses militants et les irakiens « au calme et à la retenue de la part de tous pour le bien de l'Irak ». « Ma résidence a été la cible d'une agression lâche. Dieu soit loué, je vais bien, ainsi que ceux qui travaillent avec moi », a-t-il ensuite déclaré dans une courte vidéo où il s'est apparu assis à un bureau, vêtu d'une chemise blanche. « Les lâches missiles et drones ne construisent pas les nations », dit-il en réagissant à cette tentative de son assassinat. Cette attaque est la première à viser la résidence d'un Premier ministre irakien. Moustafa Al Kazimi au pouvoir depuis mai 2020 en est sorti indemne. Cette nouvelle escalade dans la crise que traverse l'Irak intervient dans un mouvement de contestation sur les résultats préliminaires du scrutin du 10 octobre dernier, où les partis politiques mènent des tractations en vue de former une coalition parlementaire sur la base des résultats dudit scrutin. L'Alliance de la conquête (Hachd Al Chaabi), une influente coalition d'anciens paramilitaires pro-Iran, a vu son nombre de sièges fondre à l'issue du vote et dénonce une « fraude » électorale. Certains partisans du Hachd Al Chaabi ont lancé, il y a quelques jours,

deux sit-in à deux entrées différentes de la Zone verte en signe de protestation contre les élections. Et des heurts ont mis aux prises plusieurs centaines d'entre eux avec les forces de sécurité à proximité de la Zone verte vendredi. Selon un bilan établi par la sécurité irakienne, un manifestant est mort, tandis qu'une source au sein du Hachd Al Chaabi a évoqué « deux morts ». Par ailleurs, l'attaque contre la résidence de M. Kazimi, située dans la Zone verte, n'a pas été revendiquée dans l'immédiat, voire au moment où nous mettons sous presse. Selon une source sécuritaire, « deux gardes du corps ont été blessés », sans que l'on connaisse la gravité de leurs blessures. Selon son bureau, cette « tentative d'assassinat ratée » a été perpétrée au moyen d'un drone piégé ». Deux sources sécuritaires ont, elles, affirmé aux médias locaux et étrangers qu'une « roquette » s'était abattue sur la maison de Moustafa Al Kazimi dans la Zone verte, périmètre ultra-protégé situé en plein cœur de la capitale irakienne qui abrite l'ambassade américaine et des bâtiments gouvernementaux. Sur des photos distribuées par son bureau, on pouvait voir des dégâts matériels : une porte en bois gisait, des gravats parsemaient le sol et des escaliers extérieurs étaient endommagés. Après l'attaque, les forces de sécurité irakiennes ont été déployées en nombre à l'intérieur de la Zone verte et aux abords, selon une source sécuritaire. Les offensives contre la Zone verte sont récurrentes et elles ont souvent visé par le passé l'ambassade américaine.

Réchauffement du climat 500 manifestations à travers le monde

La mobilisation à travers le monde pour exiger des actions plus concrètes contre le réchauffement climatique est de plus en plus grande et gagne du terrain chaque jour. De Glasgow en passant par Londres et en arrivant à Bruxelles, on compte déjà plus de 500 manifestations organisées dans le monde. En Europe, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont marché dans les rues pour manifester leurs colères au lendemain des décisions « insuffisantes » décidées par le COP26 pour faire face au réchauffement du climat qui devient plus menaçant et dangereux pour l'humanité. Au moment où se tient le COP26, les manifestants, en dizaines de milliers, réclament notamment des mesures pour les pays pauvres du sud qui souffrent déjà du réchauffement. Des rassemblements avaient lieu ce samedi et dimanche à travers la planète. À Londres, au moins un millier d'activistes se sont rassemblés devant la Banque d'Angleterre pour crier qu'il n'y a pas de planète « B ». Sue Hampton, 64 ans, manifestante du Hertfordshire : « La seule chose qui semble pouvoir faire bouger les choses, que ce soit l'opinion publique ou les gouvernements : c'est

le peuple, le pouvoir du peuple. Les politiciens ne feraient pas les gestes qu'ils font s'il n'y avait pas eu Greta Thunberg, Extinction Rebellion et toutes ces manifestations dans le monde. Il faut qu'on maintienne cet élan ». À Bruxelles, la police a interpellé un groupe d'activistes du mouvement Extinction Rebellion qui s'était couché sur la chaussée. Les militants avaient planifié de tirer jusqu'au Parlement un bateau comme symbole du réchauffement. De son côté, la Turquie, qui souffre de sécheresses à répétition a vu les activistes pro-climat descendre dans les rues du quartier commerçant d'Istanbul pour réclamer des mesures d'urgence. Baris Gencer Baykal, maître de conférences à l'Université Yeditepe : « La COP26 a formulé des objectifs pour l'horizon 2050 mais nous voulons que la sortie du charbon soit avancée. On ne peut plus repousser, le changement climatique se ressent chaque jour en peu plus ». Selon les dernières estimations de l'ONU, le monde se dirige actuellement vers un réchauffement « catastrophique » de plus de 2,7 degrés par rapport à l'ère pré-industrielle.

Agence



■ La COP26 a formulé des objectifs pour l'horizon 2050.

Sierra Leone Au moins 99 morts dans l'explosion d'un camion-citerne

Au moins 99 personnes ont péri et une centaine d'autres blessées vendredi soir à Freetown, la capitale de la Sierra Leone, suite à une explosion accidentelle d'un camion-citerne rempli de carburant, selon l'Agence Reuters. En effet, l'explosion accidentelle d'un camion-citerne a engendré de nombreuses victimes qui sont des habitants de la banlieue de Wellington, dans l'est de la ville, qui s'étaient approchés du véhicule, endommagé après une collision, pour recueillir le carburant s'échappant de la cuve, a rapporté Reuters selon les propos du maire de Freetown, Yvonne Aki-Sawyer. Des corps brûlés, ainsi que des carcasses de voitures et de motos calcinées, témoignaient de la violence de l'explosion, selon un reporter de Reuters sur place. « Nous avons tellement de vic-

times, de cadavres brûlés », a déploré dans une vidéo postée en ligne Brima Bureh Sesay, directeur de l'Agence nationale chargée de la gestion des catastrophes. « C'est un terrible, terrible accident », a-t-il ajouté. Les hôpitaux et cliniques de la capitale qui, déjà confrontés depuis des années à un manque de moyens et de personnels, une situation aggravée par l'épidémie d'Ebola de 2014-2016 puis du Coronavirus depuis 2020, ont été débordés par l'afflux de blessés, notamment l'hôpital Connaught. Des ONG ont été sollicitées pour fournir de l'équipement médical et des vivres. Le bilan risque de s'aggraver, a souligné Swaray Lengor, représentant de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Agence

contribution

Transition énergétique

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques COP 26 et le nouvel ordre mondial énergétique horizon 2025/2030/2040



Professeur des universités, Docteur et expert international Dr Abdenrahmane Mebtoul

Dans un rapport publié en 2020 par WWF.fr, l'organisation estime le coût économique du déclin de la nature à 479 milliards de dollars par an au niveau mondial horizon 2050. Mais la transition qui aura un coût social à court et moyen terme, peut être définie comme le passage d'une civilisation humaine construite sur une énergie essentiellement fossile, polluante, abondante, et peu chère, à une civilisation où l'énergie est renouvelable et moins polluante ayant pour objectif le remplacement à terme des énergies de stock (pétrole, charbon, gaz, uranium) par les énergies de flux (éolien, solaire, hydrogène). La transition énergétique renvoie à d'autres sujets que techniques, posant la problématique sociétale. Il ne suffit pas de faire une loi car le déterminant c'est le socle social. Cela pose la problématique d'un nouveau modèle de croissance : tous les secteurs économiques, tous les ménages sont concernés : transport, BTPH ; industries, agriculture. Les choix techniques d'aujourd'hui engagent la société sur le long terme. Dès lors la transition énergétique suppose un consensus social car la question fondamentale est la suivante : cette transition énergétique, combien ça coûte, combien ça rapporte et qui en seront les bénéficiaires.

1.-Les subventions dans les énergies fossiles, décourageant les énergies alternatives, qui se sont élevées à 1000 dollars par an entre 2019/2020 pour chaque citoyen des pays du G20, malgré l'engagement de mettre fin au soutien au charbon, au pétrole et au gaz et selon le Fonds monétaire international (FMI), les subventions s'élèvent au total à 5,3 billions de dollars par année dans les plus grandes économies du monde. Elles incluent des déboursés, des crédits d'impôt et la réduction des prix du carburant. Ainsi, le soutien public aux combustibles fossiles, surtout au pétrole, a cru de 178 milliards de dollars, dans les cinquante pays de l'OCDE, du G20 et du Partenariat oriental de l'Union européenne (six pays d'Europe centrale du Caucase). Or si l'ensemble du monde avait le même modèle de consommation énergétique que les USA et l'Europe qui concentre plus de 40% du PIB mondial pour une population inférieure à 1 milliard d'habitants sur un total

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques COP 26, accueillie par le Royaume-Uni, se tiendra du 31 octobre au 12 novembre 2021 au Scottish Event Campus (SEC) à Glasgow, au Royaume où l'Algérie sera présente posant la problématique de la transition énergétique 2025/2030/2040.

en 2021 de plus de 7 milliards, il faudrait quatre à cinq fois la planète terre. C'est par la prise de conscience de ce désastre planétaire constaté régulièrement depuis quelques années, à travers tous les continents, avec un coût financier croissant, que d'ici, 2030/2035, les investissements prévus dans le cadre de la transition énergétique USA/Europe/Chine, Inde devraient dépasser les 4000 milliards de dollars où les grosses compagnies devraient réorienter leurs investissements. Avec le retour des USA aux accords de Paris COP21 sur le réchauffement climatique. Bien que le nouveau président dit ne pas vouloir interdire le développement du pétrole/gaz de schiste dont les USA sont le premier producteur mondial, s'engageant avec les nouvelles techniques à améliorer les effets de la fracturation hydraulique, le programme de Joe Biden prévoit 2000 milliards de dollars sur les 20/30 prochaines années, soit 10% du PIB pour le développement des énergies renouvelables, les industries écologiques et l'efficacité énergétique. Plus globalement, le plan climat de Joe Biden prévoit d'investir, je le cite «dans les infrastructures intelligentes pour reconstruire la nation et pour garantir que nos bâtiments, nos infrastructures d'eau, de transport et d'énergie puissent résister aux impacts du changement climatique, de financer 1,5 million de nouveaux logements plus durables et éco-énergétiques, une réorganisation de l'industrie automobile vers les voitures hybrides et électriques, l'Etat fédéral devant programmer notamment l'installation de 500 000 bornes de recharge publiques sur le territoire et instaurer une prime à la conversion». L'Europe va dans la même trajectoire, avec comme leader l'Allemagne, où la Commission européenne a fixé, avec le règlement d'exécution 2020/1294 du 15 septembre 2020, les règles du nouveau mécanisme de financement des énergies renouvelables. Chaque État membre doit contribuer à l'objectif européen de 32% d'énergies renouvelables en 2030. Une trajectoire indicative est fixée pour chacun d'entre eux, pour la période 2021-2030, avec des points de référence à atteindre entre 2025 et 2027, devant mobiliser au moins 1000 milliards d'euros d'investissements durables dans les dix années à venir avec des incitations pour attirer les financements privés, grâce notamment au rôle essentiel que jouera la Banque européenne d'investissement. La Chine et l'Inde

ont un fort engagement pour la transition énergétique. Par exemple, selon le rapport de Global Wind Energy Council de 2019, la Chine et l'Inde font partie des cinq pays regroupant 73% de l'ensemble des capacités éoliennes mondiales installées. En termes d'énergie solaire, le soutien des gouvernements indien et chinois stimule la compétitivité de leurs filières solaires, faisant d'eux les premiers acteurs au niveau mondial. La Chine pour tenter de réduire la pollution atmosphérique due à cet usage incontrôlé du charbon, investit massivement dans les énergies renouvelables: pays leader, prévoit d'investir d'ici 2030, environ 375/400 milliards de dollars. Quant à l'Inde, elle s'est engagée à fortement développer les énergies renouvelables, en disposant en particulier de 100 GW de capacités solaires et de 60 GW éoliens d'ici à fin 2022 (contre 16,6 GW solaires et 32,7 GW éoliens à fin novembre 2017), devant mobiliser pour cette période près de 190 milliards de dollars selon les estimations de la Climate Policy Initiative (CPI). Les USA/Europe qui représentent actuellement plus de 40% du PIB mondial pour une population inférieure à un milliard d'habitants poussent à l'efficacité énergétique et à la transition énergétique afin de lutter contre le réchauffement climatique. Car si les Chinois, les Indiens et les Africains avaient le même modèle de consommation énergétique que les USA et l'Europe il faudrait cinq fois la planète actuelle. Je rappelle que selon le rapport de l'ONU une sécheresse sans précédent frappera l'Afrique du Nord et l'Afrique sub saharienne entre horizon 2025, Cette prise de conscience d'un désastre planétaire a été accentuée avec l'épidémie du coronavirus où la majorité des pays devraient axer leurs efforts pour la limitation du recours aux énergies fossiles, charbon et pétrole horizon en tête, le monde et donc aller vers un Mix énergétique, l'énergie de l'avenir horizon 2030/2040 étant l'hydrogène où la recherche développement connaît un réel essor. (le professeur Abderrahmane Mebtoul a présidé avec les meilleurs experts des deux rives de la Méditerranée praticiens, experts et opérateurs, représentant l'Algérie, courant 2019, la commission de la transition énergétique, des 5+5 Allemagne où les axes de la transition énergétique ont été définis). Les pays d'Afrique du Nord et du Proche Orient (MENA) dont l'Algérie seront touchés par les effets du changement climatique sur leurs économies. Les

estimations indiquent une baisse attendue du PIB de l'ordre de 0,4% à 1,3% et pourrait même atteindre 14% si aucune mesure de lutte et d'adaptation face au changement climatique n'est adoptée.

2.- Cette situation impose à l'Algérie d'accélérer la transition énergétique pour une optimisation accrue de la consommation interne de l'énergie, au même titre que celle pouvant contribuer à prolonger la durée de vie de des réserves d'hydrocarbures en diversifiant les moyens de production d'énergie alternatives, notamment à base de ressources renouvelables. La transition énergétique en Algérie tournera autour de cinq axes. -Le premier axe, l'Algérie a décidé d'investir à l'amont pour de nouvelles découvertes. Mais pour la rentabilité de ces gisements tout dépendra du vecteur prix au niveau international et du coût, pouvant découvrir des milliers de gisements non rentables, posant le problème de la rentabilité. Le deuxième axe, est l'action contre le réchauffement climatique qui ne peut être conçue dans le cadre d'une Nation, impliquera une large concertation avec notamment les pays du Maghreb et de l'Afrique. D'une manière générale, pour le Maghreb dont l'Algérie, les ressources hydriques sont vulnérables aux variations climatiques. L'eau et sa gestion sont des problèmes conditionnant son avenir, le volume maximal d'eau mobilisable étant déficitaire d'ici à 2020 selon Femise (réseau euro-méditerranéen sur la région MENA. Dans la région du Maghreb, les effets négatifs toucheront la production de légumes dont les rendements diminueraient de 10 à 30 % et une baisse du blé à près de 40%. Ainsi, le changement climatique pourrait entraîner une véritable crise migratoire, l'or bleu, enjeu du XXIème siècle qui non résolu pouvant provoquer des guerres planétaires. Dans ce cadre, le développement des énergies renouvelables devant combiner le thermique pour l'exportation et le photovoltaïque pour le marché intérieur, transitoirement pouvant combiner le solaire et le gaz, dont le coût de production mondial a diminué de plus de 50% et il le sera plus à l'avenir, prévoyant un parc de voitures en Europe électrique et hydrogène avoignant les 80%. Or, avec plus de 3 000 heures d'ensoleillement par an, l'Algérie a tout ce qu'il faut pour développer l'utilisation de l'énergie solaire, ou presque. Le soleil tout seul ne suffit pas. Il faut la technologie et les équipements pour transformer ce don du ciel en énergie électrique. La production à grande échelle permettrait de réduire substantiellement les coûts tout en favorisant à l'aval une multitude de PMI-PME, renforçant le tissu industriel à partir des énergies propres (industries écologiques).

(A suivre)

A.M

Tlemcen

Inauguration de plusieurs projets

La capitale des Zianides est en train de sortir de sa routine. Telle est la situation que l'on a constaté sur le terrain. En effet, dans le cadre de l'application du Plan d'action du gouvernement (PAG), le wali de Tlemcen, Amoumène Mermouri, a procédé, avant-hier, à une visite de travail et d'inspection dans plusieurs sites de la ville.

Le wali s'est rendu dans la commune de Nedroma pour l'inauguration de certains projets à caractères sociaux et économiques qui seront bientôt finalisés, estiment les responsables des projets. Ici, le wali de Tlemcen a procédé à l'inauguration de la nouvelle-annexe communale à Adjaidja, relevant de la commune de Djebala, avant de poursuivre sa tournée dans plusieurs autres sites où sont situées les futures structures, dont certains sont en cours de réalisation. Le wali a inspecté la remise en exploitation du projet de la réalisation d'un nouveau lycée, dont les travaux ont été interrompus, ici le wali de Tlemcen a incité les responsables du chantier à l'accélération des travaux pour l'exploitation de ce futur chef-d'œuvre qui aura un impact positif sur les conditions d'apprentissage des jeunes lycéens surtout que ces derniers n'auront plus besoin de recouvrir au déplacement vers d'autres lycées qui se trouvent à plusieurs kilomètres. Par ailleurs,



le wali de Tlemcen a procédé, durant la même journée, à l'inauguration de quatre nouvelles salles de classes au niveau de l'école primaire Dermal Ali relevant du village Dar Benfares dans la commune de Nedroma. Poursuivant sa visite, Amoumène Mermouri a mis en service le réseau de gaz de ville à partir du village d'Hassaouine, où 52 familles ont bénéficié de cette énergie vitale avant d'inaugurer un ter-

rain de stade de proximité couvert en gazon synthétique au niveau de la cité Emir Abdelkader. Sur le même lieu, le wali a examiné le déroulement des travaux de réhabilitation du réseau routier reliant la cité Emir Abdelkader à celle de Stour sur un trajet de 1,5 km. Par ailleurs, au cours d'une cérémonie organisée au siège de l'APC de Nedroma, Amoumène Mermouri a remis des décisions d'intégration dans l'administration au profit de 47 bénéficiaires exerçant sous forme de contrat. Ces derniers ont été félicités par le wali pour la mission accomplie tout au long de leurs années de service dans le cadre du pré-emploi, les incitant à œuvrer davantage pour ac-

complir leur devoir. D'autre part, d'autres projets en cours de la réalisation ont été inspectés par le wali de Tlemcen, comme le projet relatif au pont pour le passage des piétons reliant la cité des 224 logements à celle de Boukmila, outre celui du mur de soutènement au niveau de la station de taxi de Nedroma. Quant à la seconde manche de sa visite, le chef de l'exécutif accompagné de ses proches collaborateurs s'est enquis des travaux de restauration des routes menant au chemin de wilaya CNW-100 sur une distance 10km, outre l'opération de réhabilitation de l'école primaire à la localité de Benhmirat.

TS.Smaïn

Tiaret

Le gang de «Tchipa» neutralisé

Tristement célèbre gang dans la wilaya de Tiaret, appartenant au dénommé Tchipa, composé de trois membres et auteur de plusieurs vols commis dans des quartiers de ladite wilaya, a été anéanti lors d'une opération musclée menée par les éléments du 9e arrondissement relevant de la Sûreté de Tiaret, au cours de cette semaine, selon une source judiciaire. L'arrestation du gang Tchipa a été réalisée grâce aux plaintes déposées par de nombreuses victimes à la suite de quoi les enquêteurs de la Sûreté de Tiaret a ouvert une enquête et identifié l'auteur et deux de ses complices. Selon la même source, le gang de Tchipa est impliqué dans plusieurs délits commis dans de nombreux quartiers, entre autres pour «vols à la main armée, casses, cambriolages» ayant ciblé un buraliste, une femme vendeuse de pièces des lots de matériel et de pièces déta-

chées, un bureau-tabac et une boutique de vêtements et autres objets, dont les membres de ce gang auraient reconnus leurs implications. Le dénommé Tchipa, un repris de justice déjà condamnés à maintes reprises à des peines de prison pour plusieurs délits, notamment pour le recrutement des jeunes personnes au sein de son association, a réussi de dans un laps temps d'effectuer une série de délits visant de nombreuses boutiques et appartements. Les jeunes personnes recrutées par le tristement célèbre Tchipa avaient pour tâche le sabotage de l'éclairage public afin de permettre à leur chef, Tchipa, de s'introduire plus facilement et dans une obscurité totale et loin à l'intérieur des lieux ciblés, et surtout d'éviter d'éveiller les regards des habitants. L'information de l'arrestation des trois membres a été bien accueillie par les habitants des cités

dont les comités de quartiers et les victimes qui ont félicité les enquêteurs suite à cette opération de qualité. Les membres du gang de Tchipa seront présentés au cours de cette semaine devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret, dont le chef du groupe est recherché pour trois chefs d'inculpation, à savoir «vol qualifié, recel et constitution d'association de malfaiteurs, sabotage et menace avec arme blanche» contre les auteurs de ces cambriolages originaires pour la plupart du secteur du neuvième arrondissement. Il est à signaler qu'en 2015, le tristement célèbre Tchipa a été arrêté par les éléments de la police des frontières (PAF) relevant de l'aéroport international d'Alger Houari Boumediène en destination vers la Turquie, et ce pour des affaires similaires, conclut notre source.

Relizane

Deux hommes arrêtés en possession de 30 plaquettes de drogue

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants sous toutes ses formes, les services de police de la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant de la 2e Sûreté urbaine de la wilaya de Relizane ont procédé, avant-hier, à l'arrestation de deux individus en possession d'une quantité de drogue à bord d'une voiture de marque Renault Symbole, selon un communiqué rendu public par le chargé de la cellule de communication près de la Sûreté de wilaya de Relizane. Cette opération, poursuit ledit communiqué, menée par les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants, a été déclenchée après l'exploitation d'informations judiciaires faisant état de la présence de deux individus s'adonnant au transport et au trafic de drogue au niveau du cheflieu de Relizane. La fouille minutieuse du véhicule suspect, ajoute le communiqué de la Sûreté de wilaya de Relizane, avait permis aux enquêteurs de découvrir de 2,985

kg de kif traité sous forme de 30 plaquettes (pesant chacune 100 grammes), soigneusement dissimulées sous le siège de la voiture, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 192.000 DA, représentant les revenus des ventes de drogue. Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des deux mis en cause dans cette affaire en attendant d'être présentés devant la juridiction compétente pour répondre aux griefs reprochés à leur encontre « trafic, transport et commercialisation de drogue », explique le communiqué de la Sûreté de Relizane. Par ailleurs, les services de sécurité relevant de la Sûreté de Relizane sont en train de mener une véritable chasse aux trafiquants de drogue, une lutte sans relâche sur laquelle l'objectif est d'éradiquer ce fléau qui s'étale et s'installe dans la société et qui touche particulièrement les plus jeunes à la fleur de l'âge.

N.Malik

Lettre à René

La recherche d'une vérité sur certains épisodes de la colonisation (XXI)



Kamel Bouchama

Attila, ne sera pas seul à recevoir la «palme» de l'extermination et de la souillure, si tels faits seraient mis en compétition aux «jeux mondiaux du génocide» ! Et Montagnac, aussi, qui le prouvait si bien, tant par la parole que par le geste. Il ordonnait le 15 mars 1843, depuis Philippeville, aujourd'hui Skikda, à son armée de mercenaires, comme lui :

«En un mot, anéantir tout ce qui ne rampera pas à nos pieds comme des chiens.»

Ces paroles ne sont ni inventées, ni travesties, elles sont bel et bien consignées dans le livre : «Lettres d'un soldat» qui a paru chez Plon, à Paris, en 1885.

Quant au Maréchal Saint-Arnaud, ancien capitaine de Légion étrangère, un sanguinaire qui n'avait rien à envier à Tamerlan, le sinistre barbare, il écrivait en ces termes à son frère : «Les beaux orangiers que mon vandalisme va abattre ! Que ne puis-je t'envoyer cette jolie forêt-là à Noisy. Ta femme serait bien heureuse. Je brûle aujourd'hui les propriétés et les villages de Bensalem et de Belkacem Oukaci... Tu peux dire à Rousset que j'ai beaucoup détruit et brûlé. Il a raison de me traiter de goth et de vandale...». Sans commentaire !

De cela, l'Histoire de France ne dit mot, mais notre peuple se souvient. Il se souvient et se souviendra toujours car ces «brillantes performances» se transmettent de génération en génération. Elles se transmettent, en effet, pour nous rappeler que les mots d'Armand Jacques Achille Leroy de Saint-Arnaud – quel beau patronyme, dans un corps de sauvage – étaient plus que virulents et qu'il se plaignait, parfois, à travers ses lettres du manque de combats. Quant à ses ordres, l'Histoire qui les répugne, ne les oubliera jamais :

«On ravage, on brûle, on pille, on détruit les moissons et les arbres ! » Ce général avait les états de service d'un chacal, selon les propres dires d'un Victor Hugo qui s'amenait peut-être après avoir proféré, un certain moment et avec conviction, des propos racistes. Notre peuple se rappellera également la lutte menée dans toutes les régions où il y a eu de grandes incursions de l'armée coloniale. Il saura que du temps de l'Émir Abdelkader les batailles faisaient rage contre les troupes du Maréchal Valée et du Général Bugeaud, dans la plaine du Ghris, à l'Arbaâ Naït Irathen, dans la Mitidja, dans la région de Mostaganem et dans le reste de l'Oranie. Notre peuple apprendra que Constantine résista longtemps et qu'Ahmed Bey donna l'exemple par son courage et sa détermination en se détachant de l'administration turque qui semblait non concernée par l'invasion française. «Sachez que la mort sous les remparts de Constantine vaut mieux que la vie sous l'autorité française», répondaient de jeunes et braves combattants au commandement des forces coloniales qui leur demandaient la reddition. Ces jeunes soldats étaient sous les ordres d'Ahmed Bey. Blida et Médéa se souviendront elles aussi

À son ami René, mais en fait aux générations montantes, Kamel Bouchama rappelle ce qu'entraîna l'acte odieux adopté par le parlement français en janvier 1830. Hélas, cinq mois après, les hordes colonialistes, commandées par de Bourmont, débarquaient sur la presqu'île de Sidi Fredj, amenant ainsi l'Algérie à engager une lutte incessante pour son indépendance... L'avenir, dit l'auteur de «Lettre à René» en filigrane, appartient aux peuples qui le construisent ensemble, une fois soustraites les lourdeurs du passé. Là, où notre vieille garde militante n'a pas cru bon devoir consigner son témoignage, ce livre vient au bon moment. Il devrait de ce fait, être mis entre les mains de tous les jeunes.

de Clauzel qui, seul, avait rempli des pages d'horreur dans les chroniques de l'occupation française. Boumezzrag et son fils, de valeureux chefs, ont eu à subir ses exactions. Icherridène, dans les montagnes de Kabylie, se rappellera le Maréchal Randon et les jeunes apprendront l'épopée glorieuse de cette héroïne, Fatma N'Soumer qui, par sa bravoure et sa dignité, mit en déroute la grande armée d'invasisseurs aux méthodes répressives.

Oui, le peuple se souviendra de l'année 1860 quand 200.000 colons dépossédèrent ses frères algériens des meilleures terres et s'installèrent de force à leur place. Il se souviendra de ces 100.000 hommes que la France avait opposés, en 1864, au soulèvement des Ouled Sidi Cheikh, dans le sud oranais. Là aussi, elle s'était distinguée dans la destruction et la barbarie.

Pour ne pas avoir l'impression d'être cet inquisiteur, ou celui qui est en train de déblatérer, je veux tout simplement te livrer ce témoignage du capitaine Vayssière qui, en tournée chez les Nemamcha, tribu de l'est algérien, évaluait les conséquences du sénatus-consulte. Il nous rapporte les faits suivants :

«Les cheikhs et les kebars sont tous venus me trouver, commentant et déplorant la nouvelle. La consternation peinte sur leurs visages, plusieurs versaient des larmes. Ils m'ont dit : Les Français nous ont battus, ils ont tué nos jeunes hommes et nous ont imposé des contributions de guerre. Tout cela n'était rien, on guérit de ses blessures. Mais la constitution de la propriété individuelle et l'autorisation donnée à chacun de vendre ses terres qui lui seraient échues en partage, c'est l'arrêt de mort de la tribu.» Et il conclut ainsi : «Le sénatus-consulte de 1863 est, en effet, la machine de guerre la plus efficace qu'on ait pu imaginer contre l'état social indigène et l'instrument le plus puissant et le plus fécond qui ait pu être mis aux mains de nos colons. Grâce à lui, nos idées et nos mœurs s'infiltreront peu à peu dans les mœurs indigènes, réfractaires à notre civilisation, et l'immense domaine algérien, à peu près fermé jusqu'ici, en dépit des saisies domaniales, s'ouvrira devant nos pionniers». Quelle étrange stratégie, René..., vois-tu ? Je te donne encore de la matière, car l'Histoire regorge d'exemples douloureux qui accablent la «France coloniale» qui, par le biais de nostalgiques, voudrait aujourd'hui se refaire une autre virginité. Ainsi donc, à partir du sénatus-consulte de 1863, un ensemble de lois fut en effet mis en place en Algérie pour favoriser la propriété individuelle, principalement, au profit des colons et des grandes sociétés capitalistes. Jean-Claude Vatin, dans «l'Algérie politique, Histoire et Société» (page 125) remarque, en reprenant le bilan dressé par Charles Robert Ageron : «Qu'entre les années 1871 et 1919 près d'un million d'hectares (897 000) ont été livrés aux colons. Les musulmans avaient perdu, en 1919, 7 millions et demi d'hectares, que l'État et les particuliers, les grandes sociétés capitalistes, s'étaient partagés».

Vois-tu René, je suis désolé, mais maintenant, ce n'est plus une étrange stratégie, mais une macabre simulation de la pacification menée par tes ancêtres, en notre pays. Je vais poursuivre, prends patience.

Notre peuple se souviendra de 1871, après que tant de généraux, experts en brutalité et en cruauté, ont montré ce dont ils étaient capables. Il se souviendra de cette date puisque ses aînés s'étaient organisés, d'est en ouest et du nord au sud, pour généraliser le combat et faire subir de grandes pertes au colonisateur. Il se souviendra de tout cela, bien sûr, et ne pourra jamais oublier ses bourreaux dont l'évocation des noms, seulement, le fait tressaillir. Ces noms représentent pour nous, Algériens, ces coupeurs de têtes, ces spécialistes des «enfumades», ces destructeurs de mosquées, ces brûleurs de récoltes, ces dévastateurs de jardins et d'arbres fruitiers, ces saccageurs de cimetières, bref, ces sinistres tueurs qui avaient fait de la violence et de la sauvagerie leur credo, ce qui faisait dire à un député d'alors qui parlait de la bestialité qu'il constatait dans la ville d'Oran :

«Nous avons plus ruiné et plus dévasté que le tremblement de terre de 1789».

Franchement René, ce Français qui a de profondes racines dans la Gaule, pas le légionnaire naturalisé – comme ce fut le cas de certains de nos inféodés – peut-il être fier de sa «pacification» en Algérie lorsqu'il revisite les «exploits guerriers» de ses armées ? Et celles-ci – les armées – n'ont-elles pas fait la même chose que les pionniers américains quand ils voulaient exterminer les Indiens ? Le Français colonisateur, hélas, celui de 1830, portait ces velléités annexionnistes, éloquentement exprimées et confirmées, dans la pratique, chaque fois que de besoin, comme une résurgence de cette autre doctrine des «fameuses croisades». N'est-ce pas l'avis de l'Archevêque de Paris, après la prise d'Alger : «C'est la Croix victorieuse du Croissant, c'est l'Humanité triomphant de la barbarie» ? Ou celui du général de Bourmont qui affirmait encore, après avoir démontré ses sentiments de «croisé» :

«Vous venez de rouvrir la porte du christianisme en Afrique» ?

Mais ces hommes avaient oublié qu'ils n'étaient pas plus nobles et plus humains que les Algériens qui avaient, de tout temps, démontré ce que voulaient dire la majesté et la générosité, des qualités ancestrales, prônées par l'Islam dont le Coran est source de foi. En effet, quand l'Émir Abdelkader, le victorieux combattant de l'époque, écrivait à la Reine Amélie, épouse de Louis Philippe : «Au lieu de m'envoyer tes glorieux fils pour me combattre, ils ne viendront que pour m'aider à jeter dans mon pays les fondements d'une civilisation à laquelle tu auras aussi coopéré...», ses ennemis, Saint-Arnaud, Pélassier et autres Bugeaud et Trézel lançaient à leurs troupes : «Si ces gredins se retirent dans leurs cavernes, imitez Cavaignac aux Sheba. Fumez-les à outrance, fumez-les comme des renards».

Deux conceptions, hélas bien différentes, celle de notre Émir et celle des chefs de soudards de l'armée coloniale, de même que les moyens qui étaient fortement inégaux ! C'était la pondération face à la bestialité..., à la barbarie de ceux qui ne pouvaient s'enorgueillir que de trophées lugubres et de conditions macabres. «Fumez-les à outrance !», cela nous rappelle ces «commandements» d'empereurs romains qui ordonnaient, par un simple mouvement du «pouce», le massacre des gladiateurs dans l'arène, devant les hourras de centaines de spectateurs qui jouissaient à la vue du sang.

Il y avait aussi un autre noble, Hamdan Khodja – déjà évoqué – qui a montré aux Français toutes ses capacités pour les raisonner..., mais en vain ! Oui, toutes ses capacités parce qu'il était conseiller du dey Hussein en même temps qu'il enseignait la jurisprudence islamique. Après l'occupation, il servit d'intermédiaire entre les généraux français, les tenants du régime turc, les responsables de tribus et de grandes confréries. C'est ainsi qu'il devait entreprendre des contacts avec le Bey de Constantine, Ahmed Bey et le Bey du Titteri, Boumezzrag. Il y eut des correspondances avec l'Émir Abdelkader jusqu'en 1840. Cependant, peu après sa condamnation par les autorités françaises et toutes les persécutions dont il avait fait l'objet de la part de Clauzel, pour avoir défendu âprement son peuple, il se réfugia en France même, chez ceux qui l'ont humilié, et trouva refuge chez les progressistes et les libéraux, parmi lesquels beaucoup de parlementaires et de responsables d'organisations politiques. Il mena un combat à la hauteur de ses grandes capacités, un combat sans relâche, direct, courageux, démontrant à tous que les colonialistes utilisaient, en Algérie, la politique de tergiversation, de tromperie et de falsification.

Parmi ses ouvrages, nous retenons celui qu'il écrivit en France, «Le Miroir», et qui fut considéré par les autorités françaises comme une singulière provocation. Ne disaient-elles pas de l'ouvrage qu'il est venu pour compromettre la présence française en Algérie ?

Voici quelques extraits de son introduction : «Les informations concernant les affres que subissent les enfants de mon pays me troublent de plus en plus et me commandent d'impulser les plus malheureux d'entre eux à se sacrifier davantage et à avoir plus de courage. Quant à moi, j'entreprends tout ce qui est en mon possible pour les soutenir et leur donner plus d'assurance. En effet, il m'est aujourd'hui difficile de trouver dans mon pays une région où les citoyens vivent dans le calme, la confiance et la sérénité. J'ai cherché... quelque chose qui puisse consoler le peuple après qu'on lui a ravi ses droits et le soulager de sa frustration, mais en vain. J'ai remarqué qu'il n'a été entouré d'aucune compassion et n'a bénéficié d'aucune justice... Enfin, je me pose la question : pourquoi mon pays a-t-il été ébranlé dans toutes ses structures et bafoué dans ses principes ? Pourquoi a-t-il été touché, au plus profond de lui-même... dans ses forces vives ! Quand je jette un regard sur mon pays, l'Algérie, je m'aperçois que mon peuple est toujours malheureux, gémit sous le joug de l'oppression et subit l'injustice et toutes les atrocités de la guerre. Toutes ces pratiques abominables sont commises au nom de la France qui clame la liberté des peuples et qui se vante d'appliquer les droits de l'homme ! ».

(A suivre)
K.B

PARCOURS ET LES RÉALISATIONS DU HCLA

JOURNÉE D'ÉTUDE À ALGER

L'Assemblée populaire nationale (APN) abritera, dimanche, une journée d'étude sur «le parcours, les réalisations et les perspectives» du Haut-Conseil de la langue arabe (HCLA) qui permettra aux députés de mieux s'informer du rôle de cette institution dans la promotion de la Langue arabe et sa généralisation dans les différents domaines, a indiqué un communiqué de l'APN. L'ordre du jour de cette journée d'étude, qui sera ouverte par les allocutions des présidents de l'APN et du HCLA, respectivement Brahim Boughali et Salah Belaïd, prévoit un débat sur le thème en question et sur les objectifs que l'APN tend à réaliser. Assisteront à cette journée d'étude des responsables et des personnalités, dont le président du HCLA, le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), le président du Conseil national des droits de l'Homme (CHDH) et de la Déléguée nationale à la promotion et la protection de l'enfance ainsi que des représentants de médias, selon la même source. Les travaux de cette rencontre seront encadrés par des experts du HCLA, assistés par des fonctionnaires et des cadres. En marge des travaux de cette rencontre, deux salons du livre et de la calligraphie arabe seront organisés au pavillon central de l'APN.

R.C.

«AHMED BEN YAHIA EL OUANCHARISSI» DE TISSEMSILT

OUVERTURE DE LA SEMAINE «MÉMOIRE ET RÉVOLUTION»

La semaine «Mémoire et révolution» s'est ouverte mardi à Tissemsilt à l'occasion de la célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale. Organisée à l'initiative de la direction de la sûreté de wilaya en collaboration avec de nombreux partenaires, cette manifestation comporte plusieurs activités culturelles et intellectuelles au profit des élèves des établissements éducatifs, des stagiaires des centres de formation professionnelle, des étudiants de l'université «Ahmed Ben Yahia El Ouancharissi» de Tissemsilt et autres jeunes, a-t-on indiqué au bureau de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Au programme de la manifestation «Mémoire et révolution», figurent une projection vidéo de documentaires traitant de l'histoire de la glorieuse guerre de libération nationale, la diffusion de chants patriotiques et l'organisation de visites guidées des élèves des écoles primaires au musée du Moudjahid de la wilaya, ainsi que des conférences sur l'histoire en lien avec la guerre de libération dans l'Ouarsenis, avec la participation de spécialistes, de chercheurs dans l'histoire de la glorieuse Révolution de Novembre et des enseignants universitaires, de même que des moudjahidine de la wilaya, a ajouté la même source.

R.C.

Ouverture d'une semaine culturelle à Oran «Regards croisés sur le passé et le futur»

→ Le coup d'envoi de la semaine culturelle a été donné samedi au niveau du site archéologique «Palais du Bey» au quartier populaire «Sidi El Houari» d'Oran sous le slogan «Regards croisés sur le passé et le futur» dans une ambiance culturelle et éducative particulière.

Cette manifestation, co-organisée avec l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, met en exergue le riche patrimoine historique et archéologique de la ville d'Oran, un véritable trésor appelé à faire la promotion du tourisme culturel, mais aussi de la «destination Algérie» et à valoriser son patrimoine matériel et immatériel dont elle peut s'enorgueillir, a indiqué à l'APS la présidente de l'association locale «L'hirondelle pour la redécouverte et le tourisme culturel», Hafida Bensalah, en marge de la cérémonie inaugurale de cette semaine culturelle. L'association, qui fait de la préservation de cet héritage culturel de la ville d'Oran son leitmotiv, compte organiser des week-ends et des semaines culturelles au niveau des différents sites archéologiques, à l'instar des «Arènes d'Oran» à haï Moheiddine (ex Eckmühl) et au sous-sol de la bibliothèque communal «Bakhti Benaouda» (ex Cathédrale), sise au centre-ville, a fait savoir Hafida Bensalah. La semaine culturelle, coïncidant avec la Journée nationale des artisans, vise à mettre la lumière des lieux de mémoire à travers



l'organisation d'activités culturelles. Une occasion de plus pour attirer des visiteurs et leur faire connaître un autre rendez-vous important auquel s'apprête à abriter prochainement la ville d'Oran, celui des Jeux méditerranéens prévus en été 2022, a souligné Niar Sanae, directrice de l'antenne d'Oran relevant de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés. Outre ces activités culturelles, d'autres rencontres scientifiques sont programmées. Dans ce cadre, l'Office entend organiser, en partenariat avec le département de génie civil de l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf (USTO-MB) d'Oran, le 14 novembre en cours au niveau du site archéologique «Bordj El Ahmar», un séminaire sur «le développement durable des villes historiques» qui traitera des changements climatiques, de leurs impacts sur les villes et des mécanismes de sau-

vegarde de ce patrimoine, a ajouté cette responsable. La cérémonie d'ouverture de la semaine culturelle a été marquée par des lectures poétiques du genre Melhoun déclamées par les poètes Ahmed Aroun et Mohamed Andaloussi, la tenue d'une exposition de la «Blousa wahrania» (Robe oranaise), un habit authentique faisant partie du patrimoine matériel oranais et source de fierté des Oranaises, signé par le styliste Bachir Chaïla, de même qu'une autre exposition sur l'habitat traditionnel oranais de Fadila Sahri. La troupe «Théâtre Oran» a donné une représentation théâtrale intitulée «Azmat Aamal fi zaman corona» (crise d'emploi au temps du Corona), une pièce réalisée par Boura Lahouari qui a été à la hauteur des attentes du public. La nouvelle œuvre de cette troupe entre dans le cadre du théâtre de rue. Les enfants ont eu droit à des at-

liers pédagogiques de dessin et de coloriage qui font partie du programme de cette manifestation, sous la coordination de Amel Benameur, de même que d'autres spectacles artistiques animés par le conteur Abdelhamid Conakry et les clowns Zino et Aïssa. Cette semaine culturelle, qui se poursuit jusqu'à jeudi prochain, prévoit des expositions de vente de produits d'artisanat traditionnel avec la participation de 15 artisans dans la vannerie, la poterie, la fabrication du savon traditionnel, les gâteaux traditionnels, entre autres, ainsi qu'un vernissage avec la participation d'une pléiade de peintres, des séances de clubs de lecture pour égayer les enfants et leur faire aimer le livre, des visites guidées au niveau de sites et monuments historiques dont «Kasr El Bey» (Palais du Bey) et des conférences sur le patrimoine de la ville d'Oran.

R.C.

Salon national d'arts plastiques à Ouargla «Rendez-vous d'échange et de partage»

Le salon national d'arts plastiques, qu'abrite la maison de la culture Moufdi Zakaria à Ouargla, dans la cadre des festivités commémoratives de la guerre de libération du 1^{er} novembre, est «devenu un rendez-vous d'échange et de partage d'expériences et de savoir-faire dans ce genre artistique», ont indiqué mercredi des participants au terme de cette manifestation culturelle annuelle. Une trentaine d'artistes venus de 16 wilayas du pays exposer 75 œuvres artistiques, dont la peinture à l'huile, la calligraphie arabe et islamique, l'enluminure, la miniature et la sculpture, représentant diverses écoles, disciplines et tendances artistiques, ont pris part à cette 7^{ème} édition organisée après une version virtuelle l'an dernier, en raison du confinement imposé par la pandémie du Covid-19, a déclaré le directeur de la maison de culture, Saïd Ouahbi Madani, en marge de cérémonie de clôture du salon. Ce rendez-vous culturel



de trois jours (1-3 novembre) a pour objectif d'offrir un espace de rencontre et de communication aux artistes et encourager les nouvelles générations en leur permettant d'exprimer leurs talents dans cet art, a-t-il souligné. Ce salon constitue «une occasion propice de formation et d'apprentissage pour l'ensemble des artistes, qu'ils soient professionnels ou jeunes amateurs», en contribuant à la valorisation de l'art plastique et la promotion du

goût artistique du public, a affirmé Brahim Merdoukh, artiste peintre (Ghardaïa). Abdelwaheb Selka, artiste peintre-sculpteur (Oran) a exprimé, lui, sa satisfaction quant à la participation «remarquable» de jeunes talents. «C'est vraiment encourageant, il y'a un joli travail, je pense que ces jeunes vont contribuer à la promotion de cet art en Algérie», a déclaré M. Selka qui est présent pour la seconde fois au salon d'Ouargla, en exposant

quatre tableaux mettant en valeur la diversité et la richesse du patrimoine culturel algérien, ainsi que deux sculptures en bois. De son côté, Fatima Bouazza (Ouargla), qui a participé avec un tableau dénommé «Essadim» (la nébuleuse), n'a pas caché sa volonté d'améliorer ses connaissances en art plastique, en soulignant que cette exposition constitue une opportunité pour l'échange d'expériences entre les artistes plasticiens locaux et d'autres chevronnés venus d'autres régions. Cette édition a été marquée par l'organisation d'un concours du meilleur tableau sur la journée du 1^{er} novembre 1954, dont la première place est revenue à Nour El-Houda Araallah (In-Salah), alors que Nassef Snoussi (Ouargla) a remporté le premier prix du concours de dessin d'enfants sur le même événement historique, selon les organisateurs.

R.C.

Equipe nationale

Vingt cinq joueurs convoqués pour Djibouti et Burkina Faso

→ Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Djamel Belmadi, a convoqué 25 joueurs, en vue des deux derniers matchs du 2^e tour des éliminatoires (Gr.A) de la Coupe du monde 2022 : le 12 novembre face à Djibouti au Caire (14h algériennes), et le 16 novembre contre Burkina Faso à Blida (17h), selon la liste dévoilée par la Fédération algérienne (FAF), samedi sur son site officiel.

Le gardien de but de la formation saoudienne de Damac (Première division), Mustapha Zeghba, effectue son retour en sélection après avoir participé aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique



Helaimia content de retrouver les Verts. (Photo : D. R.)

des nations 2019. Cette liste est marquée également par le retour des défenseurs Mohamed Réda Halaïmia (KFCO Beerschot/Belgique), Mehdi Tahrat (Al-Gharafa SC/Qatar), Ahmed Touba (RKC Waalwijk/Pays-Bas), Ayoub Abdellaoui (Al-Ittifaq/Arabie saoudite) ainsi que l'attaquant Adam Ounas (SSC Naples/Italie).

En revanche, le milieu de terrain de l'OGC Nice Hicham Boudaoui ne figure pas dans la liste des 25 convoqués. L'équipe nationale de football s'envo-

lera le lundi 8 novembre pour le Caire (Egypte), soit à quatre jours du match face à Djibouti, prévu le vendredi 12 novembre au stade international du Caire (14h algériennes), pour le compte de la 5^e journée (Gr. A) du 2^e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

Le vol spécial se rendra d'abord à Paris (France) pour embarquer les joueurs évoluant en Europe, avant de poursuivre son chemin vers le Caire.

R. S.

Liste des 25 joueurs

Gardiens : Raïs M'bolhi (Al-Ittifaq/Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz/ France), Mustapha Zeghba (Damac FC/Arabie saoudite).

Défenseurs : Rami Bensebaïni (B. Monchengladbach/ Allemagne), Djamel Benlamri (Qatar SC/ Qatar), Youcef Atal (OGC Nice / France), Mohamed Réda Halaïmia (KFCO Beerschot/ Belgique), Aïssa Mandi (Villarreal/ Espagne), Ahmed Touba (RKC Waalwijk/ Pays-Bas), Abdelkader Bedrane (ES Tunis/ Tunisie), Mehdi Tahrat (Al-Gharafa SC/Qatar), Ayoub Abdellaoui (Al-Ittifaq/Arabie Saoudite).

Milieux : Ismaël Bennacer (AC Milan/ Italie), Adam Zorgane (SC Charleroi/ Belgique), Ramiz Zerrouki (Twente FC/ Pays-Bas), Sofiane Feghouli (Galatasaray/ Turquie), Haris Belkebla (Stade brestois/ France), Farid Boulaya (FC Metz/France).

Attaquants : Islam Slimani (O. Lyon/ France), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/ Qatar), Riyad Mahrez (Manchester City/ Angleterre), Youcef Belaili (Qatar SC/ Qatar), Saïd Benrahma (West Ham/ Angleterre), Adem Ounas (SSC Naples/Italie), Mohamed El-Amine Amoura (FC Lugano/Suisse).

EN DEUX MOTS

Ligue 1 : Le CS Constantine domine le NC Magra

Le CS Constantine a difficilement dominé le NC Magra (1-0, mi-temps 0-0), samedi après-midi, en ouverture de la troisième journée du de Ligue 1, devant se poursuivre dimanche.

Les visiteurs ont, en effet, bien résisté pendant pratiquement tout le match, et ce n'est qu'à la 85' qu'ils ont fini par céder devant Yaïche (1-0).

Une importante victoire pour les Sanafir, car elle les propulse dans la première partie du tableau, avec quatre points, alors que le NC Magra reste scotché à sa 15^e place, avec une seule unité au compteur. Du championnat professionnel de Ligue 1.

Conseil de la FIG

L'Algérien Sofiane Zahi élu membre

→ Le président de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG), Sofiane Zahi, a été élu samedi, membre du Conseil de la Fédération internationale de Gymnastique, lors du 83^e Congrès de la FIG organisé à Antalya (Turquie). L'Algérien qui a obtenu 15 voix, a devancé dans l'ordre, la Sud Africaine

Elizabeth Smith (14 voix), le Marocain Abdessadeq Bitari (12 voix), l'Égyptienne Hala Salama Youssef (9 voix) et la Namibienne Valereis Geldenhuys-Venter (6 voix). De son côté, le président sortant de l'instance internationale, le Japonais Morinari Watanabe a été réélu pour la période 2022-2024, par les fédérations

de gymnastique membres réunies pour le congrès de la FIG à Antalya, en Turquie. M. Watanabe, qui est à la tête de la FIG depuis le 1^{er} janvier 2017, a obtenu 81 voix, contre 47 voix pour Farid Gayibov (AZE), seul autre candidat à la présidence. «Je tiens à vous remercier du fond du cœur d'avoir cru en moi», a-t-il déclaré. Par ailleurs, l'Algérien, Sid-Ali Zaater, sera candidat à sa propre succession pour un 3^e mandat consécutif à la tête de la Confédération africaine de gymnastique lors de l'Assemblée élec-

tive qui aura lieu également en Turquie lundi (8 novembre). Trois autres algériens se sont postulés pour les différents postes de l'instance continentale à savoir Missoum Moudjeb candidat pour un poste de membre de la commission technique de la gymnastique artistique (messieurs), Ouahiba Sebihi candidate à la présidence de la commission technique de la gymnastique artistique (dames) et Khadija Zerrouk, candidate à la présidence de la commission technique d'aérobic. ■

Tour du Faso

Lagab conserve sa 3^e place au classement général individuel

→ L'Algérien Azzedine Lagab a conservé sa troisième place au classement général individuel du Tour cycliste du Burkina Faso, à l'issue de la neuvième étape, disputée samedi, sur une distance de 124,6 kilomètres, entre les villes de Manga et Ziniaré. L'Algérien a terminé en 25^e position de cette 9^e étape, à 0:57 secondes du vainqueur, le Camerounais Arthuce Jodele Tella, ayant bouclé la distance en 2 heures, 37 minutes et 38 secondes.

La deuxième place de cette 9^e étape est revenue au Rwandais Samuel Mugisha (avec le même temps), au moment où le Burkinabé Boureïma Nana a complété le podium, également avec le même chrono. L'Algérien Nassim Saïdi a terminé en quatrième position de cette 9^e étape, avec 0:42 secondes de retard sur le vainqueur, au moment où son compatriote Aymen Merdj est entré en 14^e position, à 0:57 secondes du vainqueur, soit avec le même retard que

Lagab et tous les autres concurrents, classés entre la 5^e et 66^e position. Au classement général individuel, c'est toujours l'Allemand Daniel Bichlmann qui caracole en tête, avec un temps de 24 heures, 24 minutes et 53 secondes, devant le Marocain Oussama Khafi (à 0:33) et l'Algérien Azzedine Lagab (à 0:36). L'autre Algérien à figurer dans le Top 10 de ce classement général individuel, c'est Hamza Mansouri, qui pointe à la huitième position, à 1:17 du leader Allemand.

Conduite par le Directeur des équipes nationales (DEN), Abdesslam Dahmane, la sélection algérienne participe à cette compétition avec l'intention de préparer d'autres importantes échéances internationales à venir, dont les prochains Championnats arabes, prévus du 12 au 28 novembre 2021 au Caire, ainsi que les Championnats d'Afrique de 2022, et les Jeux méditerranéens de la même année à Oran. ■

Algérie - Burkina Faso

La CAF autorise la présence de 14 000 supporters

→ Faisant suite aux décisions des autorités publiques, notamment les instructions de Monsieur le Premier Ministre portant réouverture des enceintes sportives au public ; et sur demande de la Fédération algérienne de football (FAF), sur la base de l'accord des autorités sanitaires algériennes, la Confédération africaine de football (CAF) a donné son autorisation pour la présence de 14 000 spectateurs pour le match Algérie - Burkina Faso, prévu le mardi 16 novembre 2021 au stade du Chahid Mustapha Tchaker de Blida (17h) et comptant pour la 6^e et dernière journée du groupe A des éliminatoires de la Coupe du Monde de la FIFA - Qatar 2022.

Pour rappel, et suite à l'expérience des récentes compétitions interclubs de la CAF et des qualifications

africaines de la Coupe du monde de la FIFA en matière d'accueil des spectateurs aux stades, la CAF a décidé de mettre en place une nouvelle procédure pour permettre la présence du public dans toutes les compétitions.

En conséquence, toute association membre souhaitant admettre des spectateurs dans les stades lors de ses matchs à domicile devra respecter certaines conditions exigées par la FIFA/CAF et auxquelles a satisfait la FAF avec l'accompagnement des autorités algériennes.

Dans les prochains jours, la FAF portera à la connaissance du grand public les procédures nécessaires pour l'acquisition des billets d'entrée au stade dans le cadre d'un dispositif adapté aux exigences de l'autorité sanitaire. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Ligue 1

Le CS Constantine domine le NC Magra

le match à suivre

Equipe nationale

Vingt-cinq joueurs convoqués pour Djibouti et Burkina Faso

football

Algérie - Burkina Faso

La CAF autorise la présence de 14 000 supporters

Mustapha Kouici :

«Lors des prochaines rencontres, les Verts seront créatifs et même impulsifs»

→ **Mustapha Kouici qui n'est plus à présenter. Ancien latéral gauche du CR Belouizdad et de la sélection nationale, il répond volontier aux questions que tous les supporters algériens se posent.**

La Nouvelle République : Une semaine nous sépare de la 5^e et 6^e journées du groupe A et qui opposera les Verts au Djibouti au Caire et au Burkina Faso à Blida, matches comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022. Votre avis ?

Mustapha Kouici : S'agissant du Burkina Faso, c'est une rencontre que tous les professionnels qualifient de duel au sommet, et surtout à ne pas perdre. Aller le plus haut possible, vous savez, ce qui intéresse l'Équipe nationale, c'est ce qu'il y a devant. Pour battre les Verts, il faudrait qu'ils soient meilleurs qu'eux, et les joueurs algériens connaissent plutôt très bien les enjeux. Et du côté de Belmadi, il a été à leur place, il sait ce que ses éléments pensent tout faire dans les moindres détails pour arriver au but. C'est une évidence, mais je dis face à Djibouti, je pense qu'il s'agira pour le sélectionneur d'une revue d'effectif et une parfaite occasion pour mettre en place la stratégie qu'il faut pour aborder la prochaine rencontre. Nous devons reconnaître que chaque sélectionneur a ses petits secrets dans son bonnet qu'il fera sortir le jour 'J'. Aujourd'hui, c'est la guerre des mots, qui ne peut avoir aucune incidence sur le moral des joueurs qui sont plus que jamais motivés et suffisamment armés psychologiquement pour mener à terme leur mission, parce qu'il s'agit là d'une délicate mission qu'il va falloir réussir et remporter les trois points qu'il faut pour se qualifier. Ce match au Caire a aussi son importance dans la mesure où le sélectionneur tentera de renforcer son goal-average qui est déjà important face à celui du Burkina (+17 contre 8).

Elle suscite beaucoup de commentaires cette rencontre...

Bien évidemment, de part et d'autre d'ailleurs. Mais, il faut être clair, ce que nous disons n'est pas une manière de tirer à boulets rouges sur l'adversaire, qui lui aussi est là pour se faire un titre et battre les champions d'Afrique, c'est un match difficile. L'occasion pour le Burkina Faso de montrer ses muscles, face au champion très bien rodé à toutes les situations et à toutes les ambiances, un champion qui a montré ses capacités à gérer les matches difficiles... J'ajouterai que notre Equipe nationale continue de susciter une admiration à l'échelle internationale. L'essentiel doit être fait, battre et se qualifier, seule option pour passer, j'aimerais dire que ceux qui évoquent plusieurs scénarios avant l'heure, se trompent, il ne



■ L'ancien défenseur de charme de la sélection nationale, Kouici.

(Photo > D. R.)

peut pas y avoir des scénarios, d'abord parce que nous avons les moyens de passer haut la main et ensuite le seul scénario est celui de faire en sorte de proposer du jeu, et du côté des Verts, je devine que cela va se faire. C'est excitant, chacun y pense déjà mais le football, c'est aussi ça, ensuite faire mieux que les autres, avec un collectif bien au point et un secteur offensif déterminant, la preuve, ils continuent à enchaîner les matches sans défaite, le goal-average à ne pas oublier nous est favorable et troisièmement... il faut gagner et prendre la tête du groupe, pour cela, il faut être créatif et même impulsif.

Le score ?

Les joueurs ne se posent même pas cette question, ni le staff d'ailleurs. Ils ont les moyens de battre cette équipe, ils ne vont pas travailler avant le match pour réaliser un nul, soyons sérieux, sur le terrain, ils n'auront qu'un objectif gagner pour se qualifier au prochain tour.

L'arbitrage a aussi son jeu sur le terrain. Faut-il craindre cette option ?

Je pense que le fait de recevoir sur son terrain, c'est déjà un avantage. Je pense que l'on connaît l'arbitre de la partie, il s'agirait d'un arbitre sud-africain connu pour ses qualités et qui possède un CV de références, et ensuite un habitué des chocs... Personne n'a intérêt à vouloir faire trébucher une telle rencontre. Dans ce cas, personne ne pourra l'épargner. Vous le savez aussi bien que moi, Belmadi est un sélectionneur très en alerte à propos des arbitres pour avoir été déjà déçu lors des matches précédents. Mais pour éviter une telle situation, les joueurs devront veiller à ce qu'ils ne répondent pas aux provocations de l'adversaire dont plusieurs de ses joueurs sont sous le

coup de cartons jaunes, il faut donc éviter de tomber dans des pièges qui les mèneraient vers des sanctions.

Récemment Belmadi a dénoncé sévèrement la qualité de la pelouse. Quelle a été votre réaction ?

C'est clair, il a parfaitement raison. Quel est l'entraîneur qui accepterait de jouer sur une pelouse de très mauvaise qualité, d'autant plus que tu as des joueurs techniques, habitués à évoluer sur des terrains de qualité où la balle circule ? A cela, il faut se référer aux orientations de la FIFA qui rappelle que «l'état du terrain a une influence sur la qualité du football joué et est le reflet de la compétition ainsi que du stade, du club recevant ou de l'association nationale organisatrice et du pays. Tous les terrains doivent présenter un aspect similaire, et leurs performances doivent être d'un standard international comparable».

Belmadi ?

Oui, il a raison, la preuve son cri a été entendu par les autorités qui ont vite pris en charge la question et aujourd'hui, le terrain est fin prêt pour cette rencontre. J'ajoute que c'est décevant pour un pays comme l'Algérie, le plus grand du continent africain ne possède pas de terrains aptes à recevoir des matches internationaux de grands calibres. C'est une question à se poser, mais avec la nouvelle politique, les autorités du pays promettent d'effacer ce problème des registres des préoccupations, tout sera mis en œuvre pour redorer l'image du mouvement sportif algérien avec des infrastructures de qualité aux normes internationales et que l'on n'aura plus à rouvrir ce dossier.

Le professionnalisme ?

Tout est à refaire, et d'ailleurs le profession-

nalisme est sous perfusion.

Dernière question, je profite puisque vous êtes avec nous pour demander à Mustapha Kouici ce qu'il pense des requêtes de la Fédération du Burkina-Faso adressées à la FIFA, lui demandant de délocaliser la rencontre face aux Verts ?

C'est ahurissant, un jeu qui déçoit et qui frappe de plein fouet l'image de cette instance qui justifie à l'avance son échec. Pour moi, elle vient de commettre une grave dérive qui aura de fâcheuses répercussions d'autant plus que la FIFA qui a réceptionné les trois requêtes a tout simplement répondu d'une manière sèche «Pas question». Le Burkina ne perd pas espoir de voir le match se jouer sur les terres marocaines, malgré le nief de la CAF. «On croit savoir que l'intérêt de la FBF réside dans le fait que plusieurs internationaux de l'équipe nationale jouent en D1, du championnat marocain, d'une part et d'autre part faire éviter aux clubs l'absence de leurs joueurs respectifs et enfin éviter les frais de déplacements Maroc-Paris-Alger retour avec un avantage en plus s'assurer de leur présence aux regroupements avant le match choc.

Les trois ou quatre joueurs internationaux évoluant au Maroc sont : Issoufoud dayo, défenseur central de la Renaissance sportive de Aberkane, Soumaila Ouatarra (défenseur central au club Fus de Rabat) et Patrick Malo (Club de Hassania de Agadir, ndlr).

Trois requêtes qui passent à côté de leur objectif ?

Absolument, nous avons tous compris qu'il s'agit d'une guerre psychologique qui a pour cible de déstabiliser les Fennecs... Vous pensez bien. Cela ne fait qu'exciter sportivement les hommes de Belmadi, ils seront que plus engagés dans cette partie... C'est comme un boxeur qui refuse de monter sur le ring, il veut fuir... La FBF, dans un élan de désespoir, compris par tous, alerte la FIFA sur «la non-conformité de la pelouse du stade de Blida», ce qui est d'ailleurs archi-faux, avant de reconnaître sa stupidité que «malgré cette démarche, elle demande protection de sa délégation, écrit-elle, «par le souci de préserver la santé et l'intégrité physique des acteurs et également garantir la qualité du spectacle, notre requête n'a pas obtenu gain de cause» face à cet échec, et comme le ridicule ne tue pas, elle demande la protection de sa délégation.

La protection de la délégation ?

Oui, parce que pour elle, la rencontre va se dérouler dans le contexte qui lui ferait rappeler celui du match qui avait opposé les deux nations lors des éliminatoires de la Coupe du monde Brésil-2014.

Interview réalisée par H. Hichem

A voir

■ BeIN Sports 1 : Dagenham & Redbridge - Salford City à 20h45

■ Canal + Sport : Concarneau - Sedan à 20h35